



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°37

Réunion du : **Mardi 09 mai 2023**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI

24963863 – FC CONSEIL DEPART. 92 / INSTITUT PETROLE FC du 03/06/2023 (R3/A)

La Commission prend connaissance du courriel de FC CONSEIL DEPART. 92 et de la demande de report au 27/05/2023 suite à la qualification du FC CONSEIL DEPART. 92 en finale de la Coupe des Hauts-de-Seine.

La Commission demande aux clubs de trouver un accord pour jouer la rencontre avant le 03/06/2023, faute d'accord la Commission maintient la rencontre au 03/06/2023 et rappelle que les rencontres régionales sont prioritaires aux rencontres départementales.

En Copie : District des Hauts-de-Seine

RAPPEL :

24577292 – FOOT 130 / TSIDJE FC du 13/05/2023 (R2/A)

Ce match se déroulera sur le terrain n°3 du STADE LENGLEN à PARIS.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL PARIS IDF

Les finales auront lieu le samedi 27 mai 2023 au Complexe Sportif PEDRO PAULETA 2 à NOZAY (terrain synthétique).

10h : ORANGE F. ISSY 4 / HEC PANATHENE 1

14h : METRO FOOTBALL US 1 / BRETONS PARIS 81

Les clubs finalistes sont conviés à une réunion d'organisation le mardi 23 mai 2023 à 18h au siège de la LPIFF : 5 place Valois 75001 Paris.

PROCHAINE REUNION : MARDI 17 MAI 2023